

## Partager vos compétences et l'esprit d'entreprendre

Pour répondre aux besoins croissants de professionnalisation des parcours et d'employabilité, l'ICP offre à ses entreprises partenaires l'opportunité de participer et de s'investir dans la formation des étudiants.

De nombreux **partenariats pédagogiques** sont ainsi noués avec le monde professionnel : co-construction de formations, mise en place de Conseils de Perfectionnement, interventions de professionnels en complémentarité des enseignements académiques, tutorat par des professionnels... une grande partie des enseignants de l'ICP sont des professionnels.

Il est aussi possible pour un professionnel de s'associer au **module de pré-professionnalisation de l'ICP « Habitus »**, conçu et mis en œuvre pour accompagner les étudiants, dans l'élaboration de leur projet professionnel (essentiellement définition du projet professionnel, découverte des métiers et secteurs d'activités associés au cursus).

Un professionnel peut également participer au développement de **l'esprit d'entreprendre des étudiants** dont l'objectif est simple : accompagner sur le campus chaque étudiant porteur d'une idée ou d'un projet de création de structure (entreprise, association, etc.).

### Contact

**Direction du Mécénat et des Relations Entreprises**

**Courriel**

+33 (0)1 44 39 84 82

## INFORMATION PARCOURSUP

**Nous sommes navrés des dysfonctionnements qui persistent. N'hésitez pas à vous reconnecter régulièrement sur la plateforme ; les mises à jour de Parcoursup continuent et nous sommes en contact régulier avec le ministère**

**Vous pouvez par ailleurs nous contacter en message privé sur les réseaux sociaux ou par mail :**

- **s.bounzeki@icp.fr** pour la licence histoire-science-po, LEA et Info-com
- **m.six@icp.fr** pour la licence de droit et la licence de sciences sociales et économiques

**Pensez bien à préciser votre nom dans le corps de votre message.**

**Notre équipe est à votre écoute.**